

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	DROIT – ECONOMIE - GESTION					M2
Mention :	Sciences Economiques					
Spécialité :	Management et évaluation des organismes de santé et d'éducation					
Volume horaire étudiant :	238 ou 244 h <small>Selon la spécialisation</small>	88 ou 74h <small>Selon la spécialisation</small>			420 h	746 ou 738 h <small>Selon la spécialisation</small>
	<small>cours magistraux</small>	<small>travaux dirigés</small>	<small>travaux pratiques</small>	<small>cours intégrés</small>	<small>stage ou projet</small>	<small>total</small>
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
<p>Christine Peyron ☎ 03.80.39.35.29 Christine.Peyron@u-bourgogne.fr</p> <p><i>Responsable de la spécialisation santé</i></p> <p>Christine Peyron <i>Responsable de la spécialisation Education- Formation:</i></p> <p>Jean-François Giret Jean-Francois.Giret@u-bourgogne.fr 03 80 39 54 76</p>	<p>Delphine LARGE ☎ 03.80.39.35 48 delphine.large@u-bourgogne.fr</p>
Composante(s) de rattachement :	UFR de Sciences Economiques et de Gestion

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

Le parcours professionnel MEOSE a pour objectif de former des experts et des responsables économiques, spécialistes du management et de l'évaluation économique et exerçant dans les entreprises et les organisations des secteurs de la santé et de l'éducation - formation.

Ces spécialistes sont à même de concevoir et de mettre en œuvre des opérations d'évaluation économique, de piloter des projets et des organisations, de définir et de suivre des stratégies de régulation, de déterminer les priorités des actions et des politiques à mettre en œuvre dans les secteurs sanitaire et de l'éducation-formation.

Deux spécialisations sont en effet offertes dans le cadre de ce parcours :

- le management et l'évaluation des organisations de *santé*,
- le management et l'évaluation économique de l'*éducation* et de la *formation*.

Ce parcours professionnel correspond à une transformation du DESS Management et évaluation des organisations de santé et d'éducation (DESS MEOSE), créé en 1999. Ces années de fonctionnement ont montré l'intérêt et la qualité de cette formation professionnelle (implication importante des professionnels dans la formation, insertion professionnelle des diplômés rapide et correspondant aux compétences visées ...).

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Les métiers visés sont ceux des experts et des responsables des organisations ou des institutions du secteur sanitaire, éducatif et social :

- chargé d'études d'évaluation : évaluation d'action éducative et de dispositifs de formation, évaluation médico-économique des produits de santé et des nouvelles technologies, évaluation de pratiques de soins et de dispositifs organisationnels innovants, évaluation des réseaux de soins, évaluation des procédures qualité...
- consultant en évaluation et pilotage des organisations, élaboration et suivi d'indicateurs de pilotage, étude de faisabilité de projet...
- chargé de mission pour des organismes privés ou publics, élaboration des politiques de formation, d'insertion et des politiques de santé, mise en place d'action de santé, étude des besoins et de pertinence de projets...
- chef de projet : élaboration et mise en place d'actions de formation ou de santé, de réseaux et de partenariats...
- responsable de la démarche qualité, définition et suivi d'indicateurs de qualité et de résultats dans les organisations de formation et de santé...
- coordonnateur de réseau et de projet.
- L'acquisition des compétences visées par la formation peut également permettre d'accéder à des fonctions d'encadrement et de direction des structures, des entreprises ou des associations du secteur visé.

Les débouchés se situent

- dans le secteur privé (entreprises de consulting et d'audit , laboratoires pharmaceutiques, cliniques, structures hospitalières privées, établissements pour personnes âgées, assurances maladie complémentaires, organismes privés de formation, service formation de grandes entreprises...),
- dans le secteur public et semi-public (services de l'Etat, collectivités locales caisses d'assurance maladie, ARS, hôpitaux publics, établissements de formation, Rectorat, Observatoires Régionaux de l'Emploi et de la Formation...),
- dans le secteur associatif (mutuelles, associations du secteur sanitaire et médico-social, associations du secteur de la formation, de l'emploi et de l'insertion, associations promoteurs de projets ou de réseaux sociaux,, organismes de recherche et d'études...) et dans les organisations internationales, non gouvernementales et humanitaires.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Les étudiants acquièrent les bases théoriques nécessaires pour comprendre les stratégies et l'environnement des organisations et pour analyser les politiques de régulation et leurs modalités de financement. Ils doivent maîtriser les méthodologies et les outils de l'évaluation économique (évaluation et mesures de l'efficacité, de la qualité et des coûts des programmes, évaluation des formes organisationnelles innovantes). Ils doivent également savoir construire et utiliser des systèmes d'information (collecte, traitement et analyse des données). Ces compétences spécifiques sont celles de l'expert économique et du spécialiste de l'évaluation. Elles peuvent s'exercer dans les deux domaines visés ici (éducation, santé). Les diplômés doivent de plus connaître les contraintes et les enjeux spécifiques liés à leur domaine d'exercice.

Modalités d'accès à l'année de formation :

L'année M2 du parcours professionnel MEOSE est ouverte en formation initiale et en formation continue.

En formation initiale, elle peut accueillir :

- les titulaires d'une première année de Master Economie et Gestion,
- les titulaires d'un diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique.

L'accès en M2 peut être sollicité par des étudiants ayant suivi un parcours de formation les orientant vers l'analyse et la gestion des organisations de santé et d'éducation à travers les disciplines juridiques et administratives, les sciences sanitaires et sociales ou les sciences de l'éducation. Ces candidatures seront examinées par la commission pédagogique qui statuera.

Ce parcours professionnel peut accueillir en formation continue :

- des employés et cadres d'organisations sanitaires et sociales ou des professionnels de santé,
 - des employés et cadre du secteur éducatif ou des professionnels de la formation,
- qui souhaiteraient acquérir les compétences d'évaluation et de pilotage visées par la formation. Leur admission est acceptée sous réserve d'une détention du niveau M1 ou d'une validation des acquis de leur expérience (VAE).

Les étudiants relevant de la formation continue doivent, pour constituer leur dossier, s'adresser au service de formation continue de l'université (Contact : Teddy Marchand, Tel : 03 80 39 36 67, E.mail : teddy.marchand@u-bourgogne.fr)

Le recrutement se fait à partir d'une présélection sur dossier, suivie d'un entretien devant une commission composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels participant à la formation. Seront pris en compte le dossier universitaire, l'expérience acquise et la motivation sur la base du projet de l'étudiant et de son adéquation avec les objectifs de la formation. Il peut être demandé au candidat admis dans la formation de suivre des cours supplémentaires.

Les sélections ont lieu début juillet (1^{ère} session) ou début septembre (2^{ème} session). La capacité d'accueil est fixée à 30 étudiants.

■ droits d'inscription

En formation initiale, la formation est gratuite, hors frais d'inscription à l'université.

En formation continue, les frais de formation sont fixés à 3200 euros (année 2009-2010) auxquels s'ajoutent les frais d'inscription à l'université (230 euros en 2009-2010).

■ bourses

Les étudiants peuvent obtenir une bourse attribuée par le CROUS, sur critères sociaux ou sur critères universitaires faites auprès du CROUS (<http://dse.ac-dijon.fr>, Dossier Social Etudiant) dans l'année précédant la rentrée universitaire dans la formation visée. Les étudiants doivent remplir un dossier au moment de leur inscription administrative dans la formation visée.

Les bourses attribuées au mérite sont délivrées par le M.E.N.E.S.R et le Conseil Régional.

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de la formation ou les services de l'Université de Bourgogne (<http://u-bourgogne.fr>, la vie à l'Université, Aides et services sociaux).

Organisation et descriptif des études :

La formation se déroule sur une année universitaire. Toutefois, des modalités particulières, telles que le suivi de la formation complète sur deux années, sont possibles en fonction du statut de l'étudiant (formation initiale, formation continue, salarié...).

La formation est organisée de façon à permettre aux étudiants en formation initiale de réaliser leur stage au cours de l'année en alternance avec les semaines d'enseignement, et aux étudiants en formation continue de poursuivre leur activité professionnelle : les cours sont regroupés sur une semaine au rythme d'une semaine par mois de septembre à juin.

La formation comprend :

- un tronc commun (UE1, UE2, UE3) qui permet aux étudiants de s'approprier les connaissances théoriques et les outils méthodologiques de l'analyse stratégique des organisations, de l'évaluation économique et de l'aide à la décision,
- des cours de spécialisation visant la connaissance des acteurs, des enjeux et des contraintes spécifiques au secteur de la *santé* ou au secteur de l'*éducation - formation*. Ces cours permettent aux étudiants d'approfondir le fonctionnement du secteur d'activité auquel ils se destinent, santé ou éducation - formation. Pour la spécialisation santé, les unités d'enseignement correspondantes sont les UE4-S, UE5-S, UE6-S. Pour la spécialisation éducation - formation, les unités d'enseignement correspondantes sont les UE4-E, UE5-E, UE6-E,
- Des séminaires de 2 ou 4h, pendant lesquels des professionnels présentent des questions, des situations, des travaux et études, des stratégies liées à l'exercice de leur métier.
- un projet professionnel et un stage (UE7) d'une durée minimale de 12 semaines réalisé en alternance avec les semaines d'enseignement. Le stage donne aux étudiants en formation initiale une première expérience professionnelle ; pour les étudiants en formation continue, la mise en œuvre d'un projet d'étude dans leur cadre professionnel leur permet d'expérimenter leurs nouvelles compétences.

En début de formation, le projet d'étude d'évaluation et/ou de management de l'étudiant est défini en accord avec les responsables de la formation et en cohérence avec les compétences visées par le diplôme ; ce projet, réalisé pendant le stage ou l'activité professionnelle, implique la rédaction d'un rapport d'étude soutenu à l'issue de la formation, à la session de juin ou à la session de septembre.

Les contraintes de l'accueil en formation continue et l'organisation du stage en alternance avec les enseignements ne permettent pas une répartition des UE par semestre.

Les étudiants relevant de la formation continue (FC) peuvent bénéficier d'un suivi individualisé au cours de la formation en fonction de leurs besoins évalués par l'équipe pédagogique. Ce suivi individualisé peut nécessiter jusqu'à 30h TD par année de formation (60h TD au total si l'étudiant de FC suit la formation sur 2 ans).

Implications des partenaires professionnels

Les institutions et organismes partenaires du parcours professionnel ont prouvé leur intérêt pour cette formation à travers leur implication dans le fonctionnement du DESS puis du Master MEOSE pendant ses 8 années de fonctionnement :

- en participant activement à la formation (prise en charge d'enseignement et conférences),
- en accueillant des stagiaires,
- en envoyant des professionnels de leur institution en formation continue,
- en confiant aux étudiants des études pratiques,
- en recrutant les jeunes diplômés de la formation.

Liste des partenaires de la formation

Santé :

Organismes d'assurance maladie (CPAM Dijon, CPAM Seine-St-Denis, CRAM Bourgogne et Franche-Comté, URCAM Aquitaine, Bourgogne, Franche Comté, Mutualité française, MGEN), laboratoires pharmaceutiques (Laboratoires FOURNIER, MERCK Médication familiale), entreprises de consultants et organismes d'études (CENBIOTECH, Observatoire Régional de la Santé de Bourgogne, ORS Franche-Comté, Aremis consultants Paris, CAREPS consultants Grenoble, IRDES Paris), services de l'Etat (DRASS Bourgogne, ARH Bourgogne, ARH Centre, Rhône Alpes, Champagne Ardennes), Services des collectivités territoriales (Conseil Régional Bourgogne, Conseil Général Yonne, Service Santé Ville) Unions Professionnelles (URML de Bourgogne), établissements hospitaliers (CHU de Dijon, Centre Leclerc (CLCC), Clinique Benigne Joly, Clinique de Talant, Clinique de Fontaine, Groupe Générale de Santé, réseaux AVC Bourgogne, réseaux périnatalité Bourgogne), EHPAD (Saint-Philibert Dijon)...

Education :

Direction Lycées et formation initiale du Conseil régional de Bourgogne, Direction Jeunesse et territoires du Conseil Général de la Côte d'Or, AFPA Dijon, Délégation Académique à la Formation continue Dijon, Observatoire de l'étudiant de Dijon, Centre associé CEREQ de Dijon, Centre régional de ressources Travail Emploi Formation de Bourgogne (Oref), Service Statistique du Rectorat de Dijon, Handicap International Lyon, Section de l'enseignement secondaire général UNESCO, Association pour le développement de l'éducation en Afrique ADEA...

Liste des intervenants professionnels

Santé

V. Ravoux (directeur CPAM Seine-Saint-Denis), C. Grandcolas (Laboratoires Fournier), L. Hénaux (Merck Médication Familiale) B. Lemery (directrice ORS Bourgogne), C. Le Pen (Aremis consultants), Dr Métral (DIM, CHU), F. Midy (HAS), C. Vankemmelbeke (URCAM Aquitaine), A. Lalié (CLCC GF Leclerc), Dr Dodet (DRASS Bourgogne), Dr Dumas (CHU Dijon, HAS), V. Godet-Cayré (Ministère de la Santé), D. Jaffre (ARH Bourgogne), C. Buron (Institut Curie), I. Hirtzlin (université de Paris 1), D. Pawelec (URCAM Bourgogne), S. Casset (MG France), Fanny Pelissier, (URCAM Bourgogne), P. Routhier (URCAM Bourgogne), M. Barbon (Groupe Générale de Santé), P. Tessier (Cancéropôle Nantes), V. Dancourt, Mathieu Hagi (Equipe épidémiologie des populations), T. Renaud (IRDES), D. Patriat (CHU Dijon), D. Garcia (ARH Bourgogne), Y. Lecomte (CISS Bourgogne)...

Education

J.R. Cytermann, Inspecteur Général de l'Administration, A.M. Doucet (consultante), André Giffard, DAFCO Dijon, C. Guégnard, Centre Associé CEREQ Dijon, M. Gey, Proviseur, A. Mingat, Banque Mondiale, C. Perret, Ingénieur, Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation., G. Sapin (Directeur C2R), C. Szymankiewicz, Inspecteur général AENR,

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

Tronc commun	CM	TD	Total	Crédits européens (ECTS)	Type évaluation	Coeff
UE1 Logiques et méthodes de l'évaluation	42		42	6	CT	6
L'évaluation : logiques et méthodes	18					
Evaluation des procédures et des organisations	12					
Séminaire UE1 : Evaluation de projet et de politiques publiques	12					
UE2 Collecte et traitement des données	16	32	48	7	CT	7
Méthodologie du traitement des données	16	22				
Méthodologie des questionnaires et des entretiens		10				
UE3 Analyse des organisations	48		48	7	CT	7
Economie des organisations	16					
Sociologie des organisations	14					

Gestion des compétences et négociation du changement	18					
Total	106	32	138	20		20

UE de spécialisation Santé	CM	TD	Total	Crédits européens (ECTS)	Type évaluation	Coeff
UE4 S - Analyse des organisations de santé	42	8	50	6	CT	6
Acteurs et modes de coordination du système de santé	24	8				
Stratégie de l'industrie pharmaceutique	6					
Politique du médicament	6					
Sociologie de la santé	6					
UE5 S - Evaluation des actions et des organisations de santé	42	18	60	8	CT	8
Santé publique	6					
Epidémiologie	6					
Evaluation médico-économique	6					
Evaluation médico-économique : études de cas		18				
<i>Séminaire UE5-S : Données et Evaluation en santé (professionnels)</i>	24					
UE6 S - Financement et régulation des systèmes de santé	42		42	6	CT	6
Financement des soins et assurance maladie	12					
Mutuelles et assurances complémentaires	6					
<i>Séminaire UE6-S : Régulation des systèmes de santé (professionnels)</i>	24					
Total	126	26	152	20		

UE de spécialisation Education-Formation	CM	TD	Total	Crédits européens (ECTS)	Type évaluation	Coeff
UE4 E - Economie de l'éducation et de la formation	48		48	6	CT	6
Efficacité et rendements de l'éducation et de la formation	24					
Relation formation emploi						
Marché du travail, emploi qualification						
Coûts et financements de l'éducation et de la formation	12					
<i>Séminaire animé par des professionnels</i>	12					
UE5 E - Evaluation en éducation et formation	24	24	48	8	CT	8
Méthodologie de l'évaluation en éducation	12					
Evaluation des établissements	12					
Evaluation des systèmes éducatifs	12					
Etudes de cas d'évaluations en éducation et en formation	12	12				
UE6 E - Analyse sectorielle et territoriale de l'éducation	48		48	6	CT	6
Planification de l'éducation	12					
Analyse territoriale de la formation et de l'éducation	12					

Analyses sectorielles en éducation	12					
Séminaire animé par des professionnels	12					
Total	132	12	144	20		

UE commune	CM	TD	Total	Crédits européens (ECTS)	Type évaluation	Coeff
UE7 - Projet professionnel et stage	6	30		20	CT Ecrit/oral	20
Stage (a) Conduite de projet et suivi de stage Animation et techniques de la communication	6	21 9				
Total M2 3 UE tronc commun + 3 UE spécialisation + UE7	238/244*	88/74*		60		60

CT : Contrôle Terminal

(a) : la durée du stage est évaluée à 420h compte tenu du nombre de semaines passés dans l'entreprise.

* volume variable selon la spécialisation choisie

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004 ;

Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

L'année M2 du parcours MEOSE est obtenue soit par capitalisation des différentes UE (note au moins égale à 10/20 à chaque UE) soit par compensation des UE (moyenne pondérée des notes d'UE au moins égale à 10/20).. Les coefficients affectés aux UE correspondent aux poids des Crédits Européens (ECTS). La moyenne pondérée par les ECTS des notes des UE du M2 sert à déterminer la mention obtenue pour le Master.

Les connaissances sont appréciées globalement pour chaque UE à travers des épreuves de nature différente selon les unités d'enseignement (études de cas, projet individuel, dissertation, note de synthèse, projet collectif, soutenance de stage) pour évaluer à la fois les connaissances, les compétences méthodologiques et de communication des étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances sont précisées au début de la formation par les responsables de l'équipe pédagogique et font l'objet d'un document écrit distribué aux étudiants.

L'UE7 projet professionnel et stage valide la capacité de l'étudiant à s'intégrer dans une équipe de travail et un milieu professionnel, à mettre en œuvre des moyens pertinents pour construire et développer une étude d'évaluation économique, pour piloter un projet, pour élaborer une stratégie ; la validation repose également sur la qualité du rapport de stage où l'étudiant doit non seulement rendre compte de sa mission mais aussi faire la preuve de ses capacités d'analyse et de réflexions ainsi que sur la qualité de la soutenance orale.

Une session d'examen est organisée en septembre pour les étudiants qui n'auraient pas obtenu leur diplôme au terme de la session de juin.